Vol. XIX. Saint-Boniface, Manitoba, 10 Septembre 1890 No. 47.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.





REPRODUCTIONS.

BOIRE A L'OMBRE.

Je n'ai pas soif, vieillard, merci :
Mon cœur a bien autre souci
Que la bouteille !
Toi, cependant, paisible et gai,
Sous une treille

Tu ris au gobelet d'étain
Et nul d'un jugement certain
Ne pourrait dire,
—A voir tes regards complaisants,—
Qui creusa tes rides, des ans
Ou du sourire.

Tu n'as pas connu même un jour
La plaie ardente d'un amour
Mise en risée,
Ou si tu l'as eue à vingt ans,
Du moins l'as-tu depuis longtemps
Cicatrisée.

O vieillard, que je donnerais
Mes cheveux noirs et mon sang frais
Et ma jeunesse,
Pour m'être acquitté de souffrir,
Et comme toi, près de mourir,
Boire en liesse !

EMILE AUGIER.

LES ENFANTS MAL ÉLEVÉS.

Les enfants mal élevés, étude psychologique, anecdotique et pratique, par Fernand Nicolay, avocat à la cour de Paris ; chez Didier, 1890, in 8o.

On demande des ouvrages d'actualité ; en voici un. Quelle époque a jamais été plus riche en enfants mal élevés que cette fin de siècle, où tous les rôles sont renversés, où les fils sont les tyrans, et leurs parents leurs très humbles serviteurs ? "J'ai voulu faire gaiement un livre sérieux," nous dit M. Fernand Nicolay dans son épigraphe. Ah ! oui, sérieux, triste même, et passablement effrayant pour ceux qui songe à l'avenir de notre société actuelle. Quand à la gaieté, elle n'est ici qu'à la surface et dans la forme de certains chapitres. La matière est traitée de la manière la plus sérieuse, la plus approfondie, je dirai même la plus documentaire, pour employer le mot à la mode.

Sans doute, l'auteur n'a eu qu'à se baisser pour ramasser ses matériaux, ils sont partout. Encore fallait-il prendre la peine de se baisser, et de se baisser vers les petits, vers les mille "enfantillages" qui sont en apparence les *riens* de l'existence et d'où dépend en réalité le *tout* de la vie. Il fallait étudier la nature sur le fait, observer, comparer, grouper tous ces traits épars de manière à en composer un bouquet d'où émanent, au contraire, les parfuns âcres ou doux de la vérité et de la vie réellement vécue. M. Nicolay s'en est admirablement tiré, et j'avoue pour ma part, moi qui suis habitué de longue date aux œuvres d'éruditions minutieuses qu'il m'a réveillé par le luxe de ses citations comme par la rigueur de sa méthode scientifique. On voit si bien que ses anecdotes, que ses portraits, que ses moindres mots sont pris sur le vif, saisis au vol et notés au jour le jour par un crayon sincère ! Il n'y a que les noms propres qui manquent ; mais lui seul pourrait les mettre.

L'écrivain, qui est lui-même père de famille (celà était nécessaire), prend l'enfant mal élevé à trois ans. J'aime à croire qu'il n'en a point observé le type chez lui ; pour tous ceux qui l'ont lu cela parait inadmissible. Mais quoi, dira-t-on ? Est-ce qu'à trois ans un enfant est bien ou mal élevé ? On penserait plutôt qu'il n'est pas élevé du tout. Sans doute ; mais le germe existe et le petit despote connait déjà sa force. J'ai entendu dire à des éducateurs de profession, et j'ai eu l'occasion de le vérifier par moi-même, qu'à cette âge *il est déjà trop tard.* C'est à peu près le sentiment de M. Nicolay, quoique, à ses yeux, il y ait encore du remède, puisqu'il nous donne la recette.

A dix ans c'est plus grave. "Il est plus insolent qu'à trois, parce qu'il est plus osé. Il crie plus haut parce qu'il est plus fort. Il est plus méchant parce qu'il s'est développé. Il est plus dissimulé, plus rusé, parce qu'il a l'expérience. L'arbuste a grandi, l'essence n'a point changé.

Les parents commencent alors à s'apercevoir que l'enfant *pourrait bien être* mal élevé. Hélas ! c'est chose faite." Mais le père s'en amuse : "Mon Dieu, qu'il est drôle !" Et la mère feint de se fâcher ; toutefois elle a soin que l'enfant comprenne bien que c'est une feinte. *Fugit ad saci-ces...* En même temps qu'elle traite son fils de petit mauvais sujet, elle lui lance un regard qui veut dite : "Au fond, mon chéri, tu sais bien qu'il ne faut pas croire un mot de mes paroles."

Aussi, à quinze ans, le "chéri" est devenu le joli *potache* que nous connaissons fréquentant les brasseries et faisant sentir à ses parents qu'il n'est pas de leur siècle. Un peu plus tard ce sont de vraies larmes que sa mère verse en secret, et le père "ne la trouve plus drôle," surtout quand sa bourse est mise en coupe réglée.

Ils restent là, le soir, échangeant près de leur foyer une causerie intime et solitaire, s'avouant enfin qu'il sont pour jamais désarmés et sans influence quelconque : point d'autorité ?... ils n'ont pas su s'imposer dès le bas âge ; point d'affection vraie ; car il se la sont alienée par de vaines et tardives récriminations.

Il ne reste rien !

Vous pourriez entendre le dialogue suivant, alternant avec ces longs silences dans lesquels on refoule de douloureux sentiments et des larmes amères :

—A quoi penses-tu ?

—Tu le divines bien ! répondra la mère avec une émotion à peine contenue. Je t'avoue que je me demande ce que nous ferons de ce malheureux enfant. Pour moi, je vois qu'il nous échappe complètement ; tu dois t'en apercevoir aussi. Plaintes superflues. Heureux encore les parents qui ne se rejettent par la faute l'un sur l'autre et qui ne se disputent pas à propos de leurs fils ! La mère, quelquefois, essaye de ramener le fugitif à force d'attention et de prévenances ; et ici se place un portrait charmant de naturel et de vérité, celui de la tendresse maternelle poussée jusqu'à l'abaissement, jusqu'à l'esclavage :

Vous la connaissez bien, cette mère inexprimentée et faible, mais bonne et respectable après tout, qui vieille, silencieuse, durant de longues heures, pendant que son fils court les théâtres, les mauvais lieux peut-être, grâce à la pension généreuse qu'on lui sert pour lui fournir les moyens de "s'amuser."

Sans doute, elle ne se méprend plus sur le genre de vie qu'il mène ; mais elle ne voit vraîment pas ce qu'elle pourrait y faire désormais......

La pensée pleine du souvenir de l'absent, le regard errant dans le vague, l'oreille tendue, tressaillant au moindre bruit, anxieuse, l'âme hantée de craintes poignantes et de pressentiments affreux, elle passera une partie de la nuit à attendre le cher vagabond.

Certes, elle aurait bien envie, cette pauvre mère méconnue, de profiter du retour de l'enfant pour l'embrasser, pour reborder son lit, pour éteindre la lumière ......comme autrefois ! Elle serait heureuse d'apprendre de lui qu'il a passé une soirée agréable, qu'il s'est bien distrait avec ses camarades ; mais elle aurait l'air de l'épier, de le surveiller ; elle provoquerait ses défiances, ses duretés même.....Comprendrons-nous des parents ayant l'audace de chercher à deviner ce que fait leur fils ?

Elle se contentera donc d'aller sans bruit, attiser le feu qui baisse, remonter la lampe qui fume ou règler le gaz des couloirs ; elle s'assurera que le verre d'eau est garni, la boule chaude à sa place le rideau développé.... puis, rentrant doucement dans sa propre chambre, elle s'accroupira bientôt tristement sur la broderie qu'elle a entreprise comme passetemps ou sur le feuilleton de son journal quotidien.

Enfin, se réveillant en sursaut au bruit sec de la serrure, elle ira observer, par la porte entrebaillée, le fils qui se glisse furtivement dans sa chambre, avec l'allure d'un détenu qui réintègre sa cellule.

Il ne l'a pas vue.....Elle ne lui a rien dit. N'importe ! Elle est contente de le savoir rentré. Au moins, pense-t-elle, il ne lui a point arrivé d'accident !

Et calme, sinon joyeuse, elle regagne le lit conjugal.

Pauvre mère ! Mais n'est-ce pas un peu de sa faute, tout cela? N'a-t-elle pas dès les plus jeunes années, fait de son enfant un enfant gâté ? L'enfant gâté, voilà le fléau de notre époque, voilà l'institution qu'il faut combattre! L'auteur eût du, peut-être, s'y arrêter et l'entourer d'une lumière plus vive. Que de maux découlent de ce mal ! Et lui-même a une source cachée ; il n'est, au fond, qu'un châtiment de l'infécondité des familles. Toutes celles où il n'y a qu'un enfant sont prédestinées à augmenter d'une unité l'espèce trop nombreuse de ces fruits précoces qui deviennent vite des fruits pourris.

Et les filles ? demandera-t-on. N'y a-t-il rien au sujet des filles dans cette excellent manuel ? Non vraiment ; rien ou presque rien. L'écrivain les a-t-il donc oubliées ? Peut-être ; mais j'imagine plutôt qu'il s'est dit que dans les bonnes familles on ne rencontrait pas de jeunes filles mal élevées, et si telle est sa pensée, je lui donne complètement raison. C'est par la jeune fille chrétienne, c'est par l'épouse et la mère sincèrement attachées à leurs devoirs, que la société actuelle a encore quelques chances de salut ; et, Dieu merci, ces types ne sont pas rares parmi nous. Mais prenons garde : nos ennemis travaillent tous les jours à les faire disparaître. Ils sentent que là est, de toute évidence, le clef de la position ; défendons la, et par tous les moyens. Il y aura aussi un beau livre à faire sur cette question capitale : l'élément humoristique y serait largement représenté si l'on prenait la peine de recueillir les traits étranges par lesquels se sont déjà signalées les institutrices laïques et les élèves des lycées de filles, et plus encore, leurs dignes maîtresses. Qui nous peindra, avec le crayon vengeur d'un Nicolay, ce monde nouveau, monstrueux, ridicule, effrayant ?

L'habile protraitiste ne s'en prend pas seulement à la conduite des enfants mal élevés ; il s'en prend aussi à leur langage, et c'est encore une bonne action que de prendre la défense de cette belle langue française, déshonorée tous les jours par nos jeunes "gommeux" aussi bien que par les romanciers à la mode. Quel affreux argot le collégien d'aujourd'hui, le chérubin de la veille fait entendre aux oreilles de ses parents ahuris ? Le livre nous en fournit d'abondants spécimens, qu'il est inutile de transcrire ici ; et, chose triste à dire, plusieurs d'entre eux commencent à s'acclimater jusque dans la bonne société ; ils finiront peut-être par forcer les portes de l'Académie et de son fameux dictionnaire. Daus le nombre, toutefois, il en est qui mériteraient de trouver grâce devant le sévère critique.

Quelques-uns de ces mots ultramodernes sont tout simplement de bons vieux mots de nos pères, conservés par le bon sens populaire et déguisés en néologisme ; en les banissant on ferait perdre au français de nos jours une partie de sa couleur native et de sa physionomie originale, déjà trop effacées. *Graisser la patte,* par exemple, se rencontre dès le moyen âge, notamment dans la célèbre anecdote de la bonne femme naïve qui prend un pot de graisse pour aller adoucir son juge. Cette locution est admise au reste, dans la conversation honnête et dans le style familier. *Détaler* s'est dit de tout temps en parlant du cerf. Plut à Dieu que nos argotisants se bornassent à ces vieilles réminiscenses du passé ! Mais, quand ils détalent, ils se *tirent des pattes,* et, pour graisser la main du cocher ils lui *flanquent trois balles.*

Il ne servirait de rien d'écrire le mal sans en rechercher les causes et sans indiquer la meilleure manière de le guérir. Aussi la partie la plus importante de l'ouvrage est celle qui donne des leçons non plus aux enfants, mais aux pères et mères. Le grand principe de l'autorité et les petits moyens de correction sont développés là avec toute la sagesse et toute la gravité qui conviennent. La responsabilité légale des parents et des enfants, les causes héréditaires, les différents systèmes d'éducation en usage chez les peuples anciens ou modernes, les inconvénients de l'internat et ceux de l'externat comme leurs avantages respectifs sont exposés tour à tour, non sur le ton d'un maître ou d'un pédagogue, mais avec une verve et un entrain qui ne se démentent pas un instant. J'aurais désiré seulement que ces matières si intéressantes se succédassent dans un

ordre un peu plus méthodique et rigoureusement établi. Mais peut-on demander à la forêt touffue la régularité parfaite ?

En passant, le trop fameux régime de Lacédémone et l'éducation à la Jean Jacques sont justement flétris. Mais quels retours amers ces vigoureuses sorties nous font faire sur nous-mêmes ! L'enfant appartenant à la Republique avant d'appartenir aux auteurs de ses jours, confisqué par l'Etat dès ses plus tendres années, citoyen d'abord et fils ensuite, est-ce le régime spartiate ou celui de la Révolution ? Date-t-il de plus de deux mille ans ou date-t-il d'hier, ce rêve insensé qui supprime la famille pour arriver à supprimer Dieu ? "Ces prêtres !" disait avec colère Napoléon, "ils prennent l'âme et me laissent le cadavre." Et l'Etat révolutionnaire que fait-il donc ? Trop souvent, hélas, les parents n'ont même pas le cadavre, ou bien il leur revient sanglant, méconnaissable, déchiré par la mitraille ou gangrené par la pourriture du matérialisme.

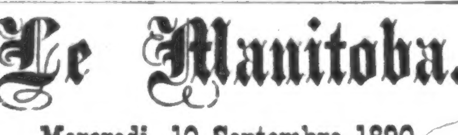
"La Patrie seule, disait Robespierre, a le droit d'élever ses enfants. Elle ne peut confier ce dépôt à l'orgueil des familles ni aux préjugés des particuliers."—" Il importe, ajoutait Grégoire que l'éducation s'empare de la génération qui nait, qu'elle aille trouver l'enfant sur les genoux de sa mère, dans les bras de son père. Et le Bon s'écriait plus crûment encore : " Il faut *remplacer* les pères et les mères par une éducation commune obligée." C'est exactement ce qui se passe sous nos yeux. C'est la doctrine qui a inspiré la création des lycées aux fidèles, et les laïcisations d'écoles, et les actes sauvages de Châteauvillain et de Vicq.

" Ce sont les enfants de la Patrie ? répond M. Nicolay. Je veux bien ; mais les parents y sont peut-être pour quelque chose aussi... Or, les traiter en suspects, se réserver le droit de former les descendants en dehors et même à l'encontre des volontés de la famille, est une entreprise contre la justice et la liberté."

Voilà de nobles paroles, qui rappellent l'orateur acclamé des assemblées catholiques, l'énergique lutteur des réunions populaires. On peut différer d'opinion avec lui sur les avantages de tel système, sur les prétendus efforts de la Convention en faveur de l'enseignement public : on ne peut qu'applaudir à son œuvre qui est celle d'un défenseur convaincu de la famille et de la société chrétienne.

Ce livre est le manuel des parents bien plutôt que celui des enfants. Il devrait être dans les mains de tous les pères et de toutes les mères. Mais ce n'est pas quand les enfants ont dix ans qu'il faut le lire et le méditer ; c'est quand ils viennent de naître, je dirais presque avant leur naissance. On pourrait le mettre en supplément dans les corbeilles de mariages. Ce serait peut-être un peu sérieux pour les jeunes époux et surtout pour les jeunes épouses. Mais quoi de plus sérieux dans la vie que l'apprentissage du rôle d'éducateur ? Et n'est-ce pas un privilège sublime que Dieu nous accorde, quand il nous associe à sa toute-puissance créatrice, en nous chargeant de former, nous aussi l'homme à notre image ?

D'ASSIGNY.



Mercredi, 10 Septembre 1890.

LE PROCUREUR-GENERAL MARTIN SE FACHE

M. W. F. Luxton, directeur du *Free Press* de Winnipeg, a été sommé de comparaître en cour de police sous accusation de libelle contre le procureur général Martin. Le public suivra ce procès avec intérêt et il faut espérer que l'affaire ira devant un tribunal supérieur.

On connait la force, la virulence de langage du rédacteur du *Free Press* à l'adresse du gouvernement Martin-Greenway depuis les fameuses transactions de ce dernier avec le *Northern Pacific.* Comme le procureur-général est l'âme de l'administration actuelle, les coups ont naturellement porté sur lui de préférence. C'était bien là pourtant ce à quoi devait s'attendre cet homme qui pauvre diable hier se fait aujourd'hui décerner par son propre journal le titre *d'un des premiers capitalistes de la province.*

L'article qui a donné plus particulièrement sur les nerfs de Maître Martin a été publiée le 4 courant sous le titre : "*A Word With the Public.*" Il faut avouer aussi que chaque phrase aurait été capable de toucher un homme moins sensible que ne l'est le procureur-général.

Nous espérons fermement que notre confrère du *Free Press* aura le dessus dans cette affaire, et que le résultat pratique sera que la majorité verra enfin à quels aventuriers politiques elle a confié ses plus chers intérêts.

NOS ECOLES

Nous avons appris avec grande satisfaction que les écoles catholiques, même dans les centres protestants comme Winnipeg et Brandon, ont eu, dès le jour de l'ouverture des classes, un plus grand nombre d'élèves que d'ordinaire.

Jusqu'à présent la fameuse loi du Procureur Général Martin ne nous a guère affectés.

Il faut espérer que l'attitude si ferme de tous les catholiques de la province fera enfin ouvrir les yeux à nos gouvernants.

MENACE D'EMIGRATION

Sous le titre de *Menace d'Emigration*, le *Moniteur du Commerce* publie un article des plus judicieux sur cette question qui intéresse notre nationalité à un si haut degré. Il faut enrayer ce mouvement d'émigration vers les Etats-Unis, s'écrie le confrère, et diriger vers Manitoba et le Nord-Ouest ceux de nos compatriotesqui sont décidés de laisser la province de Québec.

Nous citons quelques extraits :—

" Si nous en croyons quelques rumeurs, certaines localités du district de Québec seraient menacées de dépeuplement, parce que dans les régions de Matane, Témiscouata, Rimouski, Kamouraska et une partie de Montmagny le rendement des terres sera à peine suffisant pour nourrir la population. A la suite de deux années de récolte plus que médiocre, la population agricole de cette partie de la province, se voyant encore en face d'une autre moisson trop pauvre et étant endettée dans une forte mesure, songe à aller porter ses énergies ailleurs. La première pensée de ceux qui songent à émigrer se tourne vers les Etats-Unis, généralement, parce qu'on est encore sous l'impression que le travail dans les manufactures américaines est plus rémunérateur et plus stable que le travail dans les usines et sur les terres en Canada.

" Cette menace d'émigration pourrait bien être encouragée en temps opportun par les spéculateurs américains de l'ouest qui ont malheureusement trop bien réussi il y a quelques années à entraîner dans le Minnesota et le Dakota un nombre considérable de familles canadiennes qui ne demanderaient pas mieux aujourd'hui que d'avoir les moyens de traverser la frontière américaine pour aller chercher au Manitoba un changement à une situation absolument déplorable.

" Nous sommes menacés d'un nouvel exode qui dépeuplera une partie de notre province moins favorisée que les autres sous le rapport du rendement des terres, et il devient nécessaire de songer à détourner au profit du Canada cette envie d'émigrer qui menace de s'emparer des habitants des comtés que nous mentionnons plus haut.

" C'est cette pensée qui a inspiré à un confrère les observations suivantes auxquelles nous souscrivons :

" Au point de vue agricole, il n'est pas de raison d'émigrer, car on sait que dans plusieurs parties des Etats-Unis la récolte est au moins aussi mauvaise que dans les régions canadiennes les plus mal partagées cette année. Mais on cherche le travail des manufactures dans la république qui en élevant ses tarifs, exclut autant que possible les produits de fabrique étrangère afin de donner de l'ouvrage à ses habitants........

" Nous le répétons, des milliers de familles se préparent à émigrer.

" Or, si elles ne veulent plus rester dans certaines régions stériles, elles devraient être dirigées vers l'Ouest canadien, plus avantageux pour elles qu'un déplacement vers la Nouvelle Angleterre. Nous ne les perdons pas si elles restent sous notre drapeau.

" Quant à celles qui habitent des paroisses fertiles mais frappées de sécheresse et de mauvaises récoltes depuis deux ou trois ans, elles ne demandent qu'à rester. Fournissons-leur en l'occasion par les moyens que tous les gouvernements du monde adoptent en pareille circonstance, en faisant faire, en temps opportun, des travaux utiles au pays.

" Notre voix sera-t-elle entendue ? Le patriotisme de ces hommes publics a aujourd'hui une importante mission à remplir.".........

Il n'y a pas de contagion plus funeste que celle de l'idée qui s'empare à certaines époques de notre population, de se croire plus heureuse dans la république voisine que dans le Canada. Cette idée, une fois ancrée dans le cerveau d'une partie de nos gens se propage petit à petit et cause des torts incalculables.

Un des bons moyens de l'enrayer, serait, pour les gouvernements comme pour les municipalités, d'amener les marchands de la campagne à faire comprendre aux cultivateurs que les Etats-Unis n'offrent plus les avantages d'autrefois, à cause de l'accroissement excessif de leur population qui est aujourd'hui de soixante et quatre millions ; de leur faire comprendre aussi à ceux qui veulent changer de pays que s'ils veulent du mieux, c'est au Manitoba et au Nord-Ouest qu'ils le trouveront ; parce que dans ces territoires nouveaux, ils trouveront des terres fertiles d'abord, et qu'ensuite ils continueront de vivre dans leur pays où la liberté est aussi grande qu'aux Etats-Unis, sans avoir à redouter d'ici à longtemps une concurrence à chaque pas et à chaque jour avec des éléments qui leur sont étrangers et parfois antipatiques.........

LA RECOLTE DE BLE.

La récolte de blé a complètement manqué en Europe.

Pour combler le déficit européen de 154,000 000, les Etats-Unis ne pourront y envoyer que 75,000,000, moins de la moitié de la quantité nécessaire. En effet, la récolte en ce pays est portée par les autoritées compétentes à 405 000,000 de boisseaux, auxquels il faut ajouter 50,000,000 de boisseaux de la récolte précédente ; ce qui donne, en tout, un approvisionnement de 455,000,000 de boisseaux. Mais la consommation intérieure doit absorber au moins 300,000,000 et 68,000,000 de boisseaux sont nécessaires pour les semences et autres fins. Il ne reste donc de disponible pour l'exportation que 87,000,000 de boisseaux. Mais comme le stock en réserve ne s'abaisse jamais au-dessous de 20,000,000 de boisseaux, le total de ce qui peut être réellement exporté peut difficilement excéder 70,000,000 de boisseaux.

En considérant cette situation, il est raisonnable de croire que l'augmentation récente sur le blé sera maintenue, et que les cultivateurs canadiens jouissent à la fois d'une belle et productive récolte.

La compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien a donné une commande pour mille wagons-boîtes devant être prêts pour le premier octobre prochain, pour pouvoir transporter la récolte avec la célérité convenable. Ces contrats ont été repartis dans les diverses usines à chars du Canada, afin d'assurer une prompte livraison de ces wagons-boîtes. Le montant de ces travaux dépassera de beaucoup un demi million de piastres.

Nouvelles Politiques

—Les chambres de Québec se réuniront le 4 novembre prochain.

—Il est à peu près certain que l'hon. Jean Blanchet sera le chef du parti oppositionniste à Québec.

—Sir John A. Macdonald est retourné à Ottawa après plusieurs semaines de vacance à la Rivière du Loup P.Q. Tous les ministres seront de retour à la capitale à la fin du présent mois.

—Depuis qu'il a été question de faire participer le Canada à l'exposition de la Jamaïque, tout le monde s'intéresse à cette question et se montre avide de renseignements.

Cela s'explique. On a entrevu la possibilité de nouer des relations commerciales avec la Jamaïque, et l'industrie comme le commerce canadiens sont naturellement anxieux de savoir ce qu'ils peuvent expédier avec profit pour eux aux insulaires.

Disons tout d'abord que la Jamaïque, qui est une île très fertile, compte une population de 617,446 âmes, et que son commerce principal s'est fait jusqu'ici avec l'Angleterre et les Etats-Unis.

On a même dressé une statistique pour nous indiquer dans quelles proportions la Jamaïque achetait de l'étranger.

Il résulte des indications de ce tableau que les habitants de la Jamaïque achètent chaque année.

Ale et bière, gallons	$210,000
Chaussures, douz. de paires	20,000
Beurre, quintaux	6,000
Charbon, tonnes	42,000
Farine de maïs (barils)	18,000
Coton manufacturé pour	1,350,000
Poisson sec, quintaux	156,300
Farine, barils	130,000
Ferronneries	200,000
Toiles	4,005
Bois, pieds	7,000 000
Lard, barils	7,000
Savon pour	100,000

Le Canada produit tous ces articles, ce qui indique que nous trouverions un excellent marché pour l'écoulement de nos produits.

—On dit que les chambres fédérales seront convoquées bientôt et que la session aura lieu en novembre. On ajoute même que les officiers du Sénat et de la Chambre des Communes ont été avertis d'être prêts.

—Un comité de citoyens de Winnipeg et de Saint-Boniface a été formé, dans le but d'offrir un banquet public à Sir Hector L. Langevin, lors du retour de l'hon. ministre de la Colombie-Anglaise. Ce banquet aura lieu dans la soirée du 22 à Winnipeg.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE A OTTAWA.

Depuis 1885 le ministère de l'agriculture d'Ottawa publie tous les ans un rapport très utile et renfermant des statistiques importantes sur notre pays. Nous croyons intéresser le lecteur en lui mettant sous les yeux quelques-uns de ces précieux renseignements.

Ainsi l'on voit dans ce volume que la superficie du Canada est aujourd'hui d'environ 3,579,000 milles carrés.

Les édifices du parlement fédéral, Ottawa, y compris le nouvel édifice de la rue Wellington, terminé il y a un an, ont coûté $4,744,689. L'imprimerie nationale terminée l'an dernier a coûté une autre somme de $122,535.

En 1889, il y avait au Canada 25 filatures de coton, dont 19 dans la province d'Ontario, 7 dans celle de Québec, 3 dans la Nouvelle-Ecosse et 5 dans le Nouveau Brunswick. Ces filatures contenaient 11,282 métiers à tisser. La même année, il y avait dans le pays 56 manufactures de papier et de pulpe, employant 2,250 ouvriers.

La superficie d'Ontario est de 233,000 milles carrés ; celle de la province de Québec 193 000 ; Nouvelle - Ecosse, 20,907 ; Nouveau-Brunswick, 27,960 ; Manitoba, 66,000 ; Colombie-Anglaise, 385,000 ; Ile du Prince-Edouard, 2,183 ; Territoires du Nord-Ouest, 835,000.

Les dettes des provinces, dont s'est chargé le Canada, forment un total de $109,430,148.

Nous avons dépensé $61,899,600 pour le chemin de fer du Pacifique Canadien, $40,375,246 pour le chemin de fer Intercolonial et ses embranchements ; et $32,841,932 pour nos canaux, soit un total de $135,116,776.

Depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 30 juin 1890, soit pendant vingt-trois ans, nous avons dépensé $106,922,178 pour chemins de fer ; $33,922,123 pour canaux ; $13,489,824 pour édifices publics, $16,344,,476 pour autres travaux publics, ce qui forme un total de $170,751,266.

QUESTION SOCIALE

Un grand journal de Toronto attire l'attention publique sur le fait que les collèges classiques sont remplis et les professions libérales encombrées, dans la province d'Ontario. A ce propos il se livre à d'intéressants calculs sur le revenu des hommes de profession à Toronto, notamment des avocats. La moitié de ces derniers, dit il, après de longues années d'étude et de sacrifices ont à peine un petit revenu de quatre à six cents piastres. Un petit nombre font bien, la majorité, pauvres déclassés, mènent une existence misérable—la misère en gants blancs.

Le confrère, étendant ses observations sur la classe commerciale, n'y trouve pas moins à redire. Il y a en général, dit-il, trois commerçants où il n'en faut que deux. Dans le détail, le tiers des marchands prospère, un autre tiers ne fait rien et le reste perd.

Le remède ? Qu'on fasse fleurir les études agricoles. Que tant de nobles intelligences dont les efforts se perdent dans la poursuite de chimères, s'appliquent à perfectionner par l'étude et le travail la plus noble des professions. Le cultivateur industrieux, sobre, économe, vit heureux et prospère Nous avons le sol immense et fécond, partout en ce pays. Apprenons à nos jeunes gens les richesses qu'on en peut tirer. Emparons-nous du sol.

L'idée du confrère est ancienne. Elle n'est pas moins bonne et digne d'éveiller l'attention.

VISITEURS DISTINGUES.

Saint-Boniface avait l'honneur de recevoir dimanche Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, accompagné de M. l'abbé Desaulniers, curé de Stanfold, Qué, et de MM. Frs. L. Desaulniers, M. P., et P. Aug. Choquette, M. P.

C'est toujours avec plaisir que nous recevons la visite de nos sommités religieuses et laïques, car notre province demande à être mieux connue et elle n'a qu'à gagner en laissant voir à ceux qui la visitent les immenses avantages qu'elle offre à la classe agricole surtout.

Les éminents visiteurs ont été les hôtes de Mgr Taché jusqu'au moment de leur départ pour la Colombie Anglaise aujourd'hui.

A l'occasion de leur séjour au milieu de nous, il y avait réception au palais archiépiscopal lundi soir.

Hier, en compagnie des principaux citoyens de Saint-Boniface, on se rendait jusqu'à Saint-Jean-Baptiste. L'on a beaucoup admiré nos campagnes et ce qui a frappé surtout, nous a-t-on dit, c'est l'air de contentement que reflète la figure de tous les colons. C'est malheureux, a-t-il été ajouté, que Manitoba ne soit pas mieux connu en Province de Québec. On ne se fait point une idée tant soit peu exacte de votre pays.

Nous enregistrons avec plaisir ces témoignages qui nous viennent de personnes dont on ne saurait suspecter l'impartialité.

Nous souhaitons aux distingués voyageurs un bon et heureux voyage.

LE CLUB ALPIN A SAINT-BONIFACE

Dix des membres du Club Alpin qui visitent actuellement le Canada, sont arrivés à Saint-Boniface hier et en sont repartis à 3 heures cet après midi pour se rendre jusqu'aux côtes du Pacifique.

Voici les noms des membres qui nous ont visités :

M. Darmault, secrétaire du conseil d'état ; M. Rongé, ancien magistrat ; M. Gayot, magistrat ; M. Raveneau, inspecteur de l'enseignement ; M. Leger ; M. de la Houplière ; M. Thuvieu, membre de la Société Géographique de Paris ; M. Girardot ; M. Guenée, avocat, et M. Goutard.

Dans l'après-midi d'hier en compagnie de M. T. A. Bernier, ils allaient voir Mgr Taché et visitaient le Pensionnat et l'hôpital. Ce matin, en compagnie des honorables MM. Girard, Dubuc et LaRivière, et de MM. Bernier, Kéroack, Prieur et Lambert, ils étaient reçus par les RR. PP. Jésuites au Collège de Saint-Boniface. Ensuite, on les conduisit à Winnipeg où ils allèrent faire visite au lieutenant-gouverneur Schultz, arrêtant au retour aux bâtisses du parlement.

Ces voyageurs qui comptent parmi eux plusieurs hommes d'une très grande distinction sont enchantés du pays.

M. George Demanche qui vint au Canada en 1885 a été l'organisateur de cette excursion des membres du Club Alpin. Ce voyage ne peut produire pour nous que de bons résultats.

RR. SS. DE LA CHARITE

Voici quels changements ont été effectués cette année dans le personnel des différentes institutions dirigées par les RR. SS. de la Charité de cette ville :

Au Pensionnat, la Rév. Sœur McDougall remplace la Rév. Sœur Royal comme supérieure. Le reste du personnel est le même, à part de Sœur O'Doherty venue de Fort-Totten, Dakota-Nord.

A l'Académie Provencher la Rév. Sœur St. Placide a été remplacée par la Rév. Sœur Samson et elle a été nommée économe à la maison vicariale.

La Rév. Sœur Royal remplace la Rév. Sœur Lassiseraye à l'apothicaire et cette dernière a été nommée dépensière.

La Rév. Sœur Prince est passée de la procure de la maison vicariale à l'Hôpital de Saint Boniface.

La Rév. Sœur Carroll, venue du Lac La Biche, est partie pour Montréal en compagnie de la Rév. Sœur Drapeau, venue aussi du Fort Totten, ainsi que la Rév. Sœur Mathurin. Cette dernière est allée à Calgary.

A l'Orphelinat il n'y a pas eu de changements.

Nouvelles Religieuses

—M. l'abbé St. Jean, P. S. S., revenu de la Solitude d'Issy, il y a quelques jours, a été nommé préfet de discipline, au collège de Montréal.

—La Rév. Sœur Agnès de Jésus, supérieure du Monastère du Précieux Sang à Trois-Rivières, vient de mourir, à l'âge de 38 ans, après avoir été 18 ans en religion.

—Il rumeur qu'avant que l'année s'écoule, l'église catholique d'Amérique aura un nouveau cardinal dans la personne de Mgr. Kenrick, archevêque de St. Louis, qui a presque accompli son demi-siècle de service comme dignitaire de l'église. L'archevêque Kenrick est âgé de 84 ans. Il est né à Dublin, Irlande.

—La cathédrale de St-Patrice, à New-York, va être enrichie avant Noël du plus gros carillon de cloches qu'il y ait dans le pays. Ces cloches seront posées dans la tour nord de l'église épiscopale. Le poids du plus gros carillon actuellement en Amérique est d'à peu près 10,000 livres, celui de St Patrice pèsera 30,000 ; il se composera de 15 cloches estimées à 15 tonneaux, et qui se balanceront dans l'air à 180 pieds audessus des passants.

—La retraite des RR. PP. Oblats de l'archidiocèse de Saint-Boniface est commencée mercredi dernier à Sainte-Marie de Winnipeg pour se terminer demain matin. E'le est prêchée par le Rév. Père Fox.

Dix-neuf Pères et trois Frères en suivent les exercices.

—Il y a eu cinquante ans le 2 septembre que le collège de l'Assomption inaugurait l'enseignement de son cours classique, sous les soins immédiats du clergé.

Vingt-deux élèves s'enrôlaient, ce jour-là, sous la bannière de leur Alma Mater, pour y commencer leur cours classique. Neuf survivent : Le Rév. Père Albert Lacombe, O.M. I., missionnaire au Nord-Ouest ; MM. les abbés Archambault, de Saint-Félix de Valois ; Desmarais, de Saint-Louis de Gonzague, et Desorcy, de Saint-Ours ; et parmi les laïques, MM. Auger, N. P. et régistrateur, et W. Mount, M.D., de Montréal ; Lussier, d'Hochelaga, et Lamarche, N.P., de Saint-Roch de l'Achigan.

—Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, en date du 27 août dernier, ont été nommés :

M. A. Desnoyers, vicaire à Saint-Janvier ; M. E. M. Brisebois, vicaire à Saint-Paul de Joliette ; M. C. Bourduas, vicaire à Saint-Joseph à Montréal ; M. A. St. Jean, vicaire à Sainte-Elisabeth ; M. J. B. Beauchemin, vicaire à l'Assomption ; M. G. Charrette, vicaire au Sacre-Cœur ; M. H. Langevin, vicaire à Saint-Vincent de Paul à Montréal ; M. Barcelo, vicaire à Sainte-Brigide à Montréal ; M. Duhamel, desservant à l'Ile Perrot ; M. Guilbault, vicaire à Notre-Dame de grâce ; M. A. Perrault, vicaire à Saint-Félix ; M. Collin, vicaire à Saint-Rémi ; M. J. St. Denis, vicaire à Saint-Jacques de l'Achigan ; M. Jobin, vicaire à Saint-Louis de Montréal ; M. Comtois, vicaire au collège de Varennes.

—La population catholique des Etats-Unis est fort excitée sur le choix du coadjuteur de Mgr Wadhams, évêque d'Ogdensburg, N. Y.

Depuis longtemps ce dernier désire avoir un coadjuteur. Rome a résolu de nommer un nouvel évêque et conséquemment le conseil ecclésiastique du diocèse a envoyé à Sa Sainteté Léon XIII les noms de trois prêtres irlandais.

Les Canadiens-français qui forment les deux tiers de la population catholique du diocèse ont demandé qu'un prêtre canadien-français fut élevé au siége épiscopal.

Cette juste demande créa entre les éléments français et irlandais une difficulté qu'on voulut régler par un compromis. On suggéra le nom d'un prêtre belge d'Albany. Mais nos compatriotes maintinrent leur demande.

On envoya alors à Rome le nom de M. l'abbé Normandeau, curé de Brushtown, autrefois curé de l'église Saint Patrick, de Plattsburg. C'est le seul Canadien-français qui fasse partie du conseil de l'Evêque.

Si Rome exauce les vœux de la population canadienne-française des Etats, ce sera le premier évêque canadien-français de la république voisine.

—Les changements ecclésiastiques suivants sont annoncés dans le diocèse de Nicolet :—

Rév. M. J. Blais, de la cure de Bécancourt à celle de St-Guillaume ; Rév. M. E. Raiche, de la cure de St-Cyrille à celle de Bécancourt ; Rév. M. E. Bellemare, de la cure de Ste Hélène à celle de St-Cyrille ; Rév. M. A. Paquin, de la cure de St-Jean à celle de St David ; Rév. M. E. P. de Courval, de la cure de Ste-Perpétue à celle de Ste-Clotilde ; Rév. M C Mailhot, de la cure de St-Louis à celle de Ste-Perpétue ; Rév. M. E Tessier à la cure de Ste Hélène ; Rév. M. M. Laparière à la cure de St-Louis ; Rév. M. G. Landry à la cure de St Jean ; Rév. M. G. Béliveau au vicariat de Gentilly ; Rév. M. J. Lemire au vicariat de St-Grégoire ; Rév. M. P. Cardin au vicariat de St-David ; Rév. M. E. Bérard au vicariat de la Baie du Febvre ; Rév. A. P. de Courval au vicariat de St-Guillaume ; Rév. M. A. Desilets, ancien directeur au collège St-Joseph, St-Guillaume ; Rév. M. D. Boucher, 2e vicaire de St-Christophe ; Rév. M. D. Gagnon au vicariat de St-Thomas de Pierreville ; Rév. M. O. Mélançon au vicariat de St-François ; Rév. M. B. Papillon au vicariat de Ste-Monique ; Rév. M. P. Lajoie, vicaire à la cathédrale. Le Rév. M. L. V. Thibaudier est nommé chapelain des Sœurs de l'Assomption de Nicolet ; le Rév. M. C. Côté, économe au séminaire de Nicolet ; le Rév. M J Desaulniers, desservant de Tingwick pendant l'absence du Rév. M. J. Jutras.

Choses et Autres

—Le R. P. Paradis a institué, à Montréal, une action en dommages au montant de $25.000 contre M. Tarte, directeur du *Canadien*.

Cette action est motivée par un article paru dans le *Canadien* du 4 février dernier, article dans lequel on faisait allusion à l'expulsion du R. P. Paradis de l'ordre des oblats.

—Au cours d'un article sur l'émigration de la province de Québec, voici ce que nous lisons dans *La Presse* :

" Notre émigration, que *L'Electeur* prétendait enrayée, est en effet aussi considérable que jamais. Nous savons même que des colons laissent chaque jour leurs établissements aussitôt qu'ils peuvent défrayer leur passage aux Etats-Unis. Cela se pratique en grand dans les cantons du Nord et même dans la région du lac Saint-Jean qui pourtant jouit maintenant d'un chemin de fer si coûteux à la province."

—Le palais de justice de Montréal sera agrandi considérablement. Il aura un étage additionnel avec une coupole monumentale au centre comme couronnement.

Ces travaux d'agrandissement dont on estime le coût à $200,000 seront terminés en 1891.

On va se mettre immédiatement à la besogne.

—Il paraîtra, dans quelques mois, un roman canadien dont le héros principal sera le R. P. Garnier, Jésuite.

—Il est décidé que le Canada recevra cette année la visite de six ou huit représentants de fermiers anglais et de trois délégués des principales sociétés d'agriculture de l'Angleterre. Tous les arrangements relatifs à cette visite ont été conduits par le gouvernement canadien et l'on pense que les délégués arriveront au Canada la semaine prochaine.

Ces visiteurs se rendront directement au Manitoba et au Nord-Ouest, car le but de leur voyage consiste surtout à s'enquérir des ressources agricoles de cette partie du pays et à faire un rapport sur ce vaste territoire au point de vue de la colonisation.

On se rappelle que plusieurs cultivateurs anglais sont venus au Canada dans le même but, il y a sept ou huit ans, et que leur rapport a été publié et distribué à profusion dans toutes les parties du Royaume-Uni, et a eu pour effet d'encourager l'émigration au Canada. On attend le même résultat de la nouvelle visite.

—M. George Demanche, avocat et publiciste qui formait partie des visiteurs français de 1885, vient de publier un volume intitulé : *Au Canada et chez les Peaux Rouges*, édité avec goût et orné de neuf gravures hors texte, de plus, une belle carte du Nord-Ouest en couleur, montrant les opérations militaires de 1885.

—On vient de publier un relevé des naufrages qui ont eu lieu dans les parages de l'Ile-au-Sable. Le dernier sinistre qu'on ait eu à déplorer sur ces côtes est celui de la barque norvégienne *Cuba*, qui a péri le 7 du mois dernier.

Le triangle formé par le Cap-Breton, le Cap-Sable et l'Ile au-Sable est surnommé le cimetière des marins. On compte plus de 150 bâtiments, tant vapeurs que voiliers, qui ont sombré sur ses côtes désastreuses.

Ce fut dans ces eaux que périt, en 1876, le vapeur *Atlantic* chargé de 545 êtres humains.

Heureusement que la mer ronge tous les jours cette île fatale. Elle avait autrefois 40 milles de long sur deux et demi de large. Aujourd'hui elle n'a que 22 milles sur un.

Nous apprenons que le gouvernement doit faire installer des phares et des signaux perfectionnés dans ces parages. Personne ne lui reprochera jamais les dépenses faites pour rendre plus sûre la route du Saint-Laurent.

—Camille Flammarion, le si populaire astronome français, a télégraphié au *Herald* de New-York, un article très intéressant sur le progrès qui s'opère dans l'astronomie moderne. Il dit : que nous traversons présentement une grande époque dans l'histoire de la science. Après un semblant de repos de cinquante ans, la science de l'optique fait des efforts pour s'élancer dans des recherches. Après avoir donné une description des trois plus grands télescopes que nous possédons et qui auraient paru une utopie à nos prédécesseurs, il dit que ces machines sont respectivement placées aux observatoires de Nice, de Poulkoma et de Mount Hamilton, en Californie. Puis il ajoute qu'on en construira un plus grand encore en Californie. Il aura un diamètre de un mètre 50, et une longueur de 25 mètres. Ce télescope sera placé dans une coupole plus vaste que le dôme du Panthéon à Paris. Quels seront les résultats de tous ces efforts ? C'est ce que nous ne savons pas encore. Mais des astronomes importants prétendent qu'on découvrira de nouveaux mondes, même sur notre globe, comme c'est en cherchant l'Asie que Christophe Colomb découvrit l'Amérique. Dans tous les cas, un télescope de ce genre nous permettra d'apercevoir des astres dont nous ne soupçonnons même pas l'existence.

—La dette nationale de la France a augmenté de plus de mille millions depuis 1878. Elle est actuellement évaluée de $6,400,000,000 à $8,000,000,000.

Depuis 1878 la dette de l'Angleterre a été diminuée de $175 000,000. Le commerce français a reçu, l'année dernière, un élan par suite de l'exposition de Paris ; et le commerce avec l'étranger de la république française a accusé une augmentation de $80,000,000, pendant que le commerce étranger de l'Angleterre est augmenté de $285,000,000.

Durant les douze dernières années il y a eu une diminution nette dans les importations françaises de près de $40,000,000. On affirme que la France est dans des conditions défavorables, et qu'elle est écrasée par ses grands armements militaires.

PERSONNEL

M. Phaneuf, beau-frère de M. H. F. Despars, est arrivé avec sa famille pour se fixer au milieu de nous. Il habite la maison ci-devant occupée par M. le Dr. Lambert.

—

M A. F. Martin, député de Morris, a pris possession de la maison de Madame Fafard, avenue Provencher.

—

C'est par inadvertance que nous avons omis de mentionner la visite de M. A Bodard, secrétaire de la Société française d'Immigration, de Montréal. M. Bodard accompagne M. le comte de Cousin de la Tour Fondue et M. le baron de Turel, et avec ces messieurs, est allé visiter les paroisses de Lorette, Sainte-Anne-des-Chênes, LaBroquerie, Saint-Pierre, Saint-Malo, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe, etc., etc.

—

M. Joseph Lecomte est revenu d'une promenade de plusieurs semaines en province de Québec.

—

Nous notons avec plaisir que Mgr Faraud a éprouvé un mieux sensible durant les derniers jours.

—

M. J. E. Daoust, marchand de Saint-Timothée, est arrivé la semaine dernière à Saint-Boniface dans le but de visiter notre province.

—

M. Arthur Béliveau, fils de M. J. B. Béliveau, de Saint-Boniface, est parti hier soir pour Montréal où il va commencer ses études théologiques au Grand Séminaire des Sulpiciens. Au mois de juin dernier, notre jeune ami terminait un brillant cours d'études au Collège de Saint-Boniface.

—

M. Joseph Clément est revenu de Grenfeld pour se fixer à Saint-Boniface.

—

M. J. A. Decosse, marchand de Somerset, est en visite chez son beau-frère M. J. P. O. Allaire.

Chronique Locale.

—C'est mardi prochain qu'aura lieu la vente de terrains pour arrérages de taxes.

—Trois compagnies offrent à Winnipdg d'établir un système de chars urbains mus par l'électricité

—L'on doit commencer à poser les poteaux nécessaires à l'introduction du système d'éclairage à l'électricité dans notre ville.

—La maison de M. Jean E. Têtu, de Winnipeg, a failli devenir la proie des flammes lundi. Les dommages sont évalués à $400 ou $500.

—Les Sœurs chargées de l'Orphelinat offrent leurs sincères remerciements aux Dames de la Société de Secours, pour les $20 qu'elles en ont reçues.

—Un char chargé de fourrures a été expédié dans l'est pour la Cie de la Baie d'Hudson la semaine dernière. Ces fourrures étaient évaluées à $100,000.

—Les Sœurs de l'Hôpital St. Boniface accusent réception de vingt piastres, reçues des Dames de la Société de Secours. Remerciements sincères à ceux et celles qui contribuent à cette œuvre, ainsi qu'anx Dames qui s'y intéressent avec tant de dévouement.

—Pour fruits pour mettre en conserve la maison de Anderson & Lemieux surpasse les autres. Prunes rouges, vertes et bleues, pèches, poires, raisins bleu et vert, melons français, melons d'eau, petites pommes, pommes de table, pommes pour cuire, bananes, citrons, oranges. On y parle toujours le français ; lorsque M. Lemieux s'absente, Mr. J. C. Auger, leur teneur de livres, se fait toujours un plaisir de répondre à la pratique Canadienne-Française. No. 245 rue Principale.

NAISSANCE

PRIEUR—A Saint-Albert, Alberta, T.N.O. le 29 du mois d'août dernier, l'épouse de J. Ubald Prieur, avocat, un fils.

DECES

BECK—A Calgary, le 27 août dernier, à l'âge de 11 mois et 18 jours, l'enfant de M. N. D. Beck, avocat, ci-devant de Saint-Boniface.

$5 de Recompense

A la personne qui fera retrouver la vache dont suit la description :

Vache âgée d'environ 4 ans, dos noir et ventre blanc, tache blanche dans le front, corde autour des cornes. Perdue depuis samedi.

Informations à donner à
EUGÈNE PRIEUR,
ou au
2i 10.9 No. 92, rue Grenville, Winnipeg.

PERDUE

Depuis une dizaine des jours, une jument brune, âgée, ayant une marque blanche sur le front et la patte gauche de derrière blanche jusqu'au jarret.

Récompense à qui en donnera des nouvelles à
Monsieur le Comte de la Forest,
Famystelle, Man.
3i. 3. 9. 90.



EXPOSITION DE LA JAMAIQUE, 1890

UNE EXPOSITION sera tenue à Kingston, Jamaïque, en janvier 1891. Les produits agricoles, manufacturiers et artistiques de l'Ile en même temps que les produits artistiques, mécaniques, industriels et agricoles de la Grande-Bretagne, des autres pays et des colonies.

Vu la position géographique de l'Ile de la Jamaïque vis-à-vis le Canada et la nature et l'accroissement des importations de la Jamaïque ainsi que des produits de l'Ile, le gouvernement du Canada a accepté l'invitation du gouvernement de la Jamaïque de participer à cette exposition dans le but d'obtenir un plus vaste marché pour les produits agricoles et industriels du Canada.

Le gouvernement Canadien s'engagera à payer le fret pour tout article à exposer qui recevra l'approbation.

Les entrées doivent être faites pas plus tard que le 30 de septembre prochain, et la dernière date à laquelle les exhibits peuvent être expédiés d'Halifax, N. S., ou Saint-Jean, N. B., est la mi-novembre.

M. Adam Brown, M.P., a été nommé Commissaire Honoraire pour représenter le Canada à cette exposition.

Des formules d'application et toutes les explications générales peuvent être obtenues en s'adressant au Commissaire Honoraire.

S'adresser au Département de l'Agriculture, Ottawa, ou au soussigné.

Par ordre du Ministre de l'Agriculture.

H. B. SMALL,
Secrétaire du Dépt. de l'Agriculture.
Ottawa, 24 juillet 1890. 13.8.90

AGRICULTURE

DES PATATES

Lorsque les patates sont mûres, il faut les arracher; inutile de les laisser en terre plus longtemps, c'est même dangereux car elles peuvent pourrir.

On choisit un temps sec pour faire cette récolte. L'arrachage des patates peut se faire promptement avec une charrue dont on a enlevé le coutre. Pour avoir plus d'aise à les ramasser, passez après la charrue une herse légère; elle mettra tous les tubercules à jour, et vous n'aurez plus pour ainsi dire qu'à vous baisser pour les ramasser.

Mettez-les en tas de quelques minots pour les faire sécher. Tous les soirs couvrez-les pour les préserver de la gelée.

Ne les rentrez point avant qu'elles soient sèches: elles pourriront si vous le faites.

Si vous les mettez dans vos caves, ayez bien le soin que ce soit dans un lieu sec. Ne les jetez point sur le sol. Mais faites-vous des boîtes avec n'importe quel bois, des croutes par exemple; levez ces boîtes de terre de quelques pouces, et mettez-y vos patates.

Les boîtes doivent être faites à claire voie, c'est-à-dire qu'il doit y avoir du jour entre les différents morceaux de bois dont on s'est servi pour faire cette boîte. Cela permet à l'air de circuler plus librement à travers les tas de patates.

Pour conserver les patates qui se gâtent, jetez dessus de la chaux vive.

UN TEL S'ENRICHIT TANDIS QUE TEL AUTRE S'APPAUVRIT

Souvent j'ai entendu dire par des cultivateurs mes amis: "Ah! un tel, notre voisin, n'a pas une meilleure terre que les nôtres, il ne fait pas mieux ses travaux que nous, nous sommes aussi rangés, aussi sobres que lui; et, cependant, chose que nous ne comprenons pas, il fait deux piastres contre nous une, il s'enrichit quand nous avons peine à vivre."

Cultivateurs qui parlez ainsi, voulez-vous que je vous dise aujourd'hui pourquoi il on est ainsi? Voulez-vous connaître le secret de cette prospérité? Ecoutez: votre confrère qui réussit mieux que vous en agriculture observe exactement la devise suivante, même dans les moindres détails de ses opérations agricoles: "UN TEMPS POUR CHAQUE CHOSE ET CHAQUE CHOSE A SA PLACE." Il sait d'avance ce qu'il doit faire, il a un plan tout tracé, de ses opérations; il met de l'ordre dans tout ce qu'il fait, jamais il ne marche à l'aveugle, au hasard. Le mécanisme d'une montre n'est pas pas plus parfait, ni plus régulier que lui dans les travaux qu'il conduit; de même que chaque rouage dans une montre concourt vers un même but, toutes ses opérations agricoles tendent vers un seul but qui est de marcher en avant, de prospérer, de s'enrichir.

Votre ami sait mieux que vous que soixante minutes font une heure et que dans une heure on peut faire bien des choses utiles, c'est pourquoi les attelages, les voitures, les instruments aratoires sont disposés de façon à ce qu'il n'y ait pas une minute de perdue quand viendra l'occasion de s'en servir; il en est de même d'une foule d'autres petits détails trop long à énumérer. Votre ami aime par-dessus tout le dicton anglais: "*time is money*," le temps c'est de l'argent, alors il ne faut pas en perdre; mais il n'est guère enthousiaste du vieux proverbe qui dit: "Mieux vaut tard que jamais," car suivant son opinion, il y a une foule de choses chez le cultivateur qu'il vaut mieux ne pas faire du tout que de les faire trop tard.

Non-seulement votre ami est un homme d'ordre par excellence et est aussi ponctuel qu'une pendule dans ce qu'il entreprend; mais il évite avec un soin particulier toutes les petites dépenses inutiles que vous jugez à propos de faire; il sait encore mieux que vous que c'est avec des sous que l'on fait des piastres, c'est pourquoi il n'en perd pas et qu'il réussit à s'enrichir quand vous avez peine à vivre.

EMBELLISSEZ VOS DEMEURES

Pourquoi mes enfants n'aiment-ils pas l'état de cultivateur et laissent-ils le foyer paternel aussitôt qu'ils le peuvent? Demandent parfois certains cultivateurs.

Je leur répondrai pour plusieurs raisons: parce que vous rendez la vie dure à vos enfants en exigeant d'eux beaucoup de travail sans leur donner aucun repos, aucune récréation. Parce que votre demeure, ses dépendances et leurs alentours sont loin d'être attractifs; qu'ils représentent l'image du désordre, au lieu d'être agréables et plaisants. Vos enfants ont plus d'esprit d'observation que vous ne le pensez, ils ne peuvent s'imaginer que le succès, la fortune puisse venir du désordre, de cette espèce de *bric à brac* qui les entoure continuellement.

Rendez votre maison attractive et vous garderez vos enfants avec vous. En premier lieu, faites-leur aimer votre foyer en les élevant bien, en les traitant bien; ensuite en embellissant les alentours de votre demeure.

Il en coûte si peu de planter de beaux arbres autour de votre maison qui donneront l'ombre dans les grandes chaleurs durant les moments de repos; il en coûte si peu de faire un jardin près de votre demeure et d'y planter des arbres fruitiers, quantité de fleurs et de petits fruits. Toutes ces choses constituent les chaînes qui rattachent à la campagne et font de plus en plus aimer le foyer du cultivateur.

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 27 août.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 06	à 0 08
Bœuf, bouilli,"	0 06	à 0 08
Bœuf, par quartier	5 00	à 6 00
Bœuf, vivant, par 100 lbs	3 00	à 3 50
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 10	à 0 15
Porc, par 100 lbs	7 00	à 7 50
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 15
Gigot de mouton, par lb	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb	0 15	à 0 15
Agneau du printemps, p. qr.	0 75	à 1 00
Jambon, par lb	0 15	à 0 00
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 12½	à 0 10
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb	0 04	à 0 05
Rognon, par lb	0 13	à 0 15
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 10	à 0 15
Poulets vivants (par coup) lb.	0 30	à 0 35
Poules " "	0 65	à 0 70
Œufs, par douz	0 18	à 0 20
Beurre, par lb	0 15	à 0 18

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 30	à 0 35
Tomates, par lb	0 04	à 0 06
Choux, par 100	4 00	à 6 00
Oignons, par minot	1 00	à 1 25

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 00	à 3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00	à 5 50
Perches de tremble	3 00	à 3 50
Charbon dur	9 50	à 10 00
Charbon mou	6 00	à 6 50

FOIN.

Foin de prairie	4 00	à 5 00
Foin pressé, par tonne	6 50	à 7 50

GRAINS.

Blé dur No. 1, par minot	0 82	à 0 00
" 2, "	0 78	à 0 00
" 3, "	0 75	à 0 00
Avoine, par minot	0 35	à 0 40
Orge "	0 45	à 0 50

FARINE

Farine par 100 lbs XXX	1 40
" " XXXX	1 70
" " H. B. C.	1 80
" " Standard	2 25
" " Boss Baker	2 40
" " Strong Baker	2 85
" " Roller Process	3 05

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 06	à 0 10
Brochet "	0 03	à 0 01
Morue "	0 00	à 0 10

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	22 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes	20 00
2ème " "	18 00
Doublage brut	16 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	20 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	55 00
2ème " " "	40 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	35 00
Pin 2ème " "	32 00
Pin 3ème " "	29 00

Marche du Cultivateur.

Beurre, frais, la lb	0 15	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 14	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 18	à 0 20
Œufs en boîtes, la doz	0 15	à 0 18
Patates, le minot	0 30	à 0 35
Navets, le minot	1 00	à 0 00
Carrottes, le minot	1 00	à 0 00
Panais, le minot	1 00	à 0 00
Betterave, le minot	1 00	à 0 00
Oignons, le minot	1 25	à 1 50
Choux, par 100	4 00	à 6 00
Oie, par lb	0 12	à 0 13
Canards, par lb.	0 10	à 0 12
Dindes, par lb	0 12	à 0 12½
Poulets, par lb	0 08	à 0 00
Bois, epinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble.	3 00	à 3 50
" perches de tremble	3 00	à 4 00
Foin, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	2 00	à 3 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 03	à 0 04
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 02½
Porc, abattu, par lb.	0 05½	à 0 06½
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 17
Veau, abattu, par lb	0 04	à 0 05
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 04
Blé, le minot	0 75	à 0 82
Avoine, le minot	0 35	à 0 40
Orge, le minot	0 45	à 0 50